

RÉSOLUTIONS DE L'AGA 2007
SOMMAIRE DES MESURES PRISES ET DES ORIENTATIONS PROPOSÉES

1. Critères d'admissibilité à la FHCC pour les fédérations

Proposée par : Conseil d'administration

Décision de l'AGA : adoptée

Cette résolution modifiait le Règlement n° 1 de la FHCC en y ajoutant de nouveaux critères d'adhésion à la FHCC pour les fédérations de coopératives d'habitation locales et régionales . Ces critères seront mis en œuvre sur une période de deux ans. Jusqu'à maintenant, aucun changement n'a été apporté au statut d'aucune fédération.

2. Logement abordable pour les Canadiens

Proposée par : Conseil d'administration

Décision de l'AGA : adoptée

Cette résolution renouvelait l'engagement de la FHCC à faire des démarches pour trouver des solutions à la pénurie de logements abordables du Canada.

Parmi plusieurs autres initiatives concernant les relations gouvernementales, le Conseil a identifié la participation de la FHCC à une campagne à intervenants multiples comme priorité opérationnelle pour l'année 2008. Les membres reçoivent un rapport complet sur les activités de lobbying de la FHCC à chacune des assemblées annuelles.

3. Garantir des coopératives d'habitation accessible et abordables

Proposée par : Windmill Line Co-operative Homes Inc. (Toronto, Ont.)

Décision de l'AGA : adoptée

Cette résolution demandait aux membres de la FHCC de mener une campagne pour obtenir des subventions de l'aide assujettie au contrôle du revenu pour les ménages à faible revenu dans les coopératives d'habitation existantes, y compris de nouvelles subventions lorsque les accords d'exploitation des coopératives prendront fin. Elle demandait à la FHCC de faire rapport aux membres en décembre 2007.

Ce sujet a fait l'objet de plusieurs rencontres avec des députés, le ministre fédéral, des hauts fonctionnaires, des responsables du cabinet du premier ministre, de la SCHL et d'autres. La FHCC a fourni une aide financière pour une campagne basée à Toronto (CHFT) dirigée par l'Alliance for Affordable Co-op Housing (AACH). Ce groupe a fait un

pas positif en demandant une aide assujettie au contrôle du revenu (AACR) par le biais de l'Agence, afin de mettre à l'essai les «outils existants» de la SCHL. Tel que prévu, ces programmes n'étaient pas utiles pour les coopératives qui étaient en bonne santé financière, même si on avait déterminé un manque à gagner au niveau de l'AACR. Avec l'aide de la FHCC et de la CHFT, ces coopératives ont maintenant soulevé la question auprès du ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, l'honorable Monte Solberg.

La FHCC et d'autres ont contribué à convaincre le gouvernement de mentionner «le logement abordable et l'itinérance» dans son discours du Trône d'octobre 2007.

Nous croyons que grâce à nos efforts (et à ceux d'autres intervenants), le gouvernement croit maintenant que le moment est venu d'aborder le problème de l'expiration des accords d'exploitation et de la diminution des subventions. À cette fin, en décembre 2007, nous avons envoyé au gouvernement une proposition concrète visant à accroître les subventions pour les ménages à faible revenu dans les coopératives de l'article 95.

Le rapport demandé dans la résolution a été affiché sur le site Web de la FHCC au début de janvier.

4. Viabilité environnementale pour les coopératives d'habitation et leurs membres

Proposée par : Arcadia Housing Co-operative (Toronto, Ont.)

Décision de l'AGA : adoptée

Cette résolution énonçait diverses façons dont la FHCC pouvait aider ses membres à atteindre la viabilité environnementale.

Cet été, la FHCC préparera un guide sur la viabilité pour les coopératives d'habitation. Nous envisageons des façons de nous joindre à d'autres intervenants (fédérations, ministères et organismes gouvernementaux) pour promouvoir davantage les rénovations sensibles à l'environnement et les programmes d'économie d'énergie.

5. **Plus forts ensemble : unifions nos coops**

Proposée par : CHASEO (Ottawa, Ont.) et CHFBC (Vancouver, C.-B.)

Décision de l'AGA : adoptée

Cette résolution demandait à tous les membres de la FHCC d'appuyer une campagne en vue de ramener les coopératives administrées par les municipalités en Ontario au niveau

provincial, et ensuite de confier l'administration des programmes à l'Agence des coopératives d'habitation.

Le bureau national de la FHCC a accordé une aide à la Région de l'Ontario pour sa campagne dans le cadre des élections provinciales de 2007, et le Conseil a adopté cette résolution comme priorité opérationnelle pour 2008.

RÉSOLUTION TARDIVE

L1. Pauvreté et travailleurs à faible revenu

Proposée par : St. Georges Housing Co-operative (Ottawa, Ont.)

Décision de l'AGA : renvoyée au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a discuté des mesures à prendre pour donner suite à cette résolution à sa réunion de novembre et il a convenu que la FHCC devrait entreprendre certaines activités pour appuyer une approche générale «anti-pauvreté». Toutefois, le Conseil a indiqué que les activités liées aux relations gouvernementales de la FHCC devraient continuer d'être étroitement axées sur la promotion du logement abordable et le développement de nouvelles coopératives d'habitation.